

C - C.S.A.P. LIEGE

Présidents honoraires

Mrs. Guy MASEREEL (†) et Jacques RAVET

Administrateurs honoraires

Mrs. Raymond BELLAIRE (†), Alain BOUMAL, Luigi CIMAROSTI, Jacques DELCOURT, Christian FAUTRE (†), Jean HAAG(†), Joseph JADOT, Paul KRANNEN, Georges OLIJNYCK, Dominique VIGNISSE, Maurice WOUTERS.

Site : www.csap-liege.be

Conseil d'administration 2018

Président : M. Jacques RAVET

Vice-président : M. Alain BOUMAL

Trésorier, responsable « licences » : M. Giovanni SGHERZI

Secrétaire : M. Joseph JADOT

Autres administrateurs : Mme Nicole SCHULJENKO, MM. Thierry CHARLIER, Eddy COLLIGNON, Marc DEMAIN, Jean-Claude DORMAL, Jérôme JADOT, Guy SAINT-REMY, Lambert SEVRIN

Siège social : **RAC Junior**, Rue Edouard Wacken, 29, 4000 - LIEGE

Réunion le : **1^{er} lundi du mois à 20h00 au RAC Junior à Liège sauf avis contraire**

N° entreprise : **0416 493 749**

Compte trésorerie : IBAN **BE80 3401 4503-8377**

Compte licence : IBAN **BE33 3404 4295 1346**

Code BIC de ING Belgique (Adresse Swift ING):**BBRUBEBB**

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DE LA C.S.A.P. LIEGE a.s.b.l.

Voir site de la C.S.A.P. Liège www.csap-liege.be

CLUBS AFFILIES

02 Auto Sport Rally Team (N° Entreprise : 676 574 208)

Président : BRASSEUR Joël - jumawilcarjo@hotmail.com

Cité Aulichamps, 1, à 4460 GRACE-HOLLOGNE - ☎ 04/247 22 14 - 📞 0477/59 87 80

Secrétaire et courrier : BINET Jean-Marie - binet.jean-marie@asrt.be

Chemin des Moutons, 74, à 4900 - SPA - ☎ 04/268 02 31 - 📞 0494/39 13 75

Licences : SALVADOR Michaël - salvador.michael@asrt.be

Lovine, 22, à 4577 MODAVE 📞 -

03 Automobile Club de Trooz (N° Entreprise : 637 933 663)

Président : LAROSE Jean-Pierre - larosejp@gmail.com

Rue des Aubépines, 15, à 4970 TROOZ 📞 0495/16 33 00

Secrétaire : PIERRET Christine - automobileclubdetrooz@gmail.com

Rue Haute Folie, 69 à 4051 VAUX-SOUS-CHEVREMONT - TROOZ - 📞 0498/45 11 10

Courrier et licences : CHACON RUIZ José - el_mecanico_experto@hotmail.com

Rue Cité La Brouck, 40, à 4870 TROOZ 📞 0486/28 91 78

04 ECURIE 2 CV RACING DRIVERS (N° Entreprise : 504 993 579)

Président et licences : LUGENS Johnny - johnnyracing@gmail.com

Rue des Tronlias, 6, à 4983 - BASSE-BODEUX 📞 0495/52 85 80

Secrétaire et courrier : DE SOETE Mario - desoetemario@gmail.com

Rue de Sart, 200, à 4970 - FRANCORCHAMPS 📞 0499/20 01 15

05 LA MONTEE HISTORIQUE DE TROS MARETS (N° Entreprise : 508 494 586)

Président : SOLHEID Alain - a.solheid@trois-marets.com

Rue du Hotleux, 37 à 4960 - MALMEDY 📞 0471/09 88 95

Secrétaire, courrier et licences : DIMOUDIS Dimitri - d.dimoudis@tros-marets.com

Avenue Monbijou, 48/2, à 4960 - MALMEDY - 📞 0472/05 32 22

07 ROYAL AUTO-MOTO CLUB de la POLICE LIEGEOISE (N° Entreprise : 417 833 636)

Siège social : quai de la Dérivation, 39, à 4020 LIEGE

Président et courrier : GENOT Louis - louisgenot@skynet.be

Quai Mativa, 40/5, à 4020 LIEGE - ☎ 04/343 07 05 - 📞 0475/807.629

Secrétaire : MAGIS Julien - julien.magis@skynet.be

Rue de Jupille, 81, à 4610 - Beyne-Heusay - ☎ 04/365 80 13 📞 0477/293.511

08 KGL AUTO MOTO CLUB ST-VITH (N° Entreprise: 410 931 590)

Président: SIMON Herbert - ✉ hsimon@grenzecho.be

Weywertz Wallbrückstraße, 2A, à 4750 - BÜTGENBACH - ☎ 080/44 57 39 📞 0477/487 530

Secrétaire et courrier: MULLER Danny - ✉ info@amcstvith.be

Nidrum, Feldstraße, 19, à 4750 - BÜTGENBACH ☎ 087/31 80 72 📞 0474/920 638

Licences: ANDRE Frédéric - ✉ fandre@skynet.be

Am Herrenbrühl, 41 à 4780 SANKT VITH - ☎ 080/22 12 39 📞 0476/33 11 59

10 JALHAY MOTORSCUB (N° Entreprise: 859 955 280)

Président et courrier: DARIMONT Benjamin - ✉ jmc-thiry@hotmail.com

Route de la Xhavée, 21, à 4845 - JALHAY 📞 0474/30 42 77

Secrétaire: FRIEDRICHS Caroline - ✉ caroline2310@hotmail.com

Route de la Xhavée, 21, à 4845 - JALHAY 📞 0494/38 21 02

Licences: SACRE Benoît - ✉ benoit-sacre@gmail.com

Rue Carl Grün 15 / A31 à 4800 - VERVIERS 📞 0494/54 89 29

11 THE WINNING TEAM (N° Entreprise: 867 570 077)

Président: RENARD Guy - ✉ grenard01@gmail.com

Avenue François Cornesse, 39 B à 4920 AYWAILLE - 📞 0494/62 34 44

Secrétaire, licences et courrier: DUBOURG Isabelle - ✉ ecurie.twt@gmail.com

Rue de Louveigne, 21 à 4920 - SOUGNE-REMOUCHAMPS - ☎ 04/384 79 08

12 CLUB AUTOMOBILE NEBLON/HAMOIR – C.A.N.HAM (N° Entreprise : 410 465 297)

Président, licences et courrier: SAINT-REMY Guy - ✉ guylotus@skynet.be

Rue de la Croix, 6, à 4560 - OCQUIER - 📞 0475/ 83 15 39

Secrétaire: SCHULJENKO Nicole - ✉ guylotus@skynet.be

Rue de la Croix, 6, à 4560 - OCQUIER - 📞 0479/ 78 73 16

13 EAST BELGIAN RACING TEAM (N° Enterprise: 407 892 720)

Président: ELST Jean-François - ✉ jf.elst@skynet.be

Rue Clément Scheuren, 16, à 4960 - MALMEDY - 📞 0498/88 69 26

Secrétaire: CRUTZE Jean-Louis ✉ kopp.ebrt@gmail.com

Route de Saint-Vith, 16 D à 4960 - MALMEDY ☎ 080/33 70 80

Courrier: KOPP Jean ✉ kopp.ebrt@gmail.com

Rue del Wede, 32, à 4140 - DOLEMBREUX - 📞 0477/784 788

Licences: DELVAUX Jacky - ✉ jde@stavelot.be

Haute Levée, 32 à 4970 STAVELOT 📞 0495/24 86 57

15 ROYALE ECURIE ARDENNES (N° Entreprise : 407 784 238)

Président: LEMAIRE Jonathan - ✉ jonathanlemaire555@hotmail.com

Rue des Champs, 153, à 4801 - STEMBERT - 📞 0497/08 14 80

Secrétaire: NEUPREZ Fabienne - ✉ fabrienneneuprez63@hotmail.com

Rue Félix Close, 47, à 4910 - POLLEUR - 📞 0476/98 10 16

Courrier et licences: LONNEUX Georges - ✉ info@ecurie-ardennes.be

Rue Tapeu, 20, à 4820 - DISON - ☎ & 📞 087/33 61 23 - 📞 0495/33 93 20

16 ECURIE CHAWRESSE (MB : 804/68 - N° Entreprise : 409 339 901)

Président et licences: BORLEZ Robert - ✉ robert69rallye@hotmail.com

Chèvre Voie, 13, à 4042 - LIERS - 📞 0486/ 33 51 04

Secrétaire et courrier: ROYEN Magali - ✉ dany-magali.lepaily@outlook.fr

Rue de la Goffe, 39, à 4130 ESNEUX - ☎ 04/380 45 84 📞 0473/ 53 67 18

17 BERNARD AUTO RACING TEAM (N° Entreprise: 833 122 607)

Président: WILMET Bernard ✉ bernardautoracingteam@gmail.com

Rue de Huy, 26, à 4570 - MARCHIN - ☎ 085/ 61 26 36

Secrétaire, courrier et licences: DELHEZ Pierre - ✉ bernardautoracingteam@gmail.com

Rue Georges Smal, 18, à 4520 - WANZE - 📞 0476/ 30 55 17

18 ECURIE HESBAYE www.hesbayemotorclub.be (N° Entreprise: 409 794 217)

Président, licences et courrier: RAVET Jacques - ✉ ecuriehesbaye@gmail.com

Rue des Sources, 4A, à 4280 - HANNUT 📞 0475/ 81 38 75

Secrétaire: MUSICK Fabienne - ✉ ecuriehesbaye@gmail.com

Rue des Sources, 4A, à 4280 - HANNUT

20 DD RALLY TEAM <http://www.ddrt.be> (N° Entreprise : 0898 755 874)

Président: DELSAUX Didier - didier@ddrt.be

Clos de Kilmarnock, 27 à 4040 HERSTAL - ☎ 0486/78 32 10

Secrétaire, courrier et licences : DE CONINCK Fabienne - fabienne@ddrt.be

Rue de Spa, 202 à 4970 - FRANCORCHAMPS - ☎ 0486/96 50 16

21 OLD SCHOOL RACING (O.S.R.)(N° Entreprise 828 366 043)

Président : LAMBERTY Alain - eupen.pneus@felgen.be

Selterschlag, 29 à 4700 EUPEN - ☎ 0495/ 266 655

Secrétaire : HERNE Christian - overdrive.sas@gmail.com

De Grand Ry Strasse, 4, à 4701 KETTENIS - ☎ 0477/ 668 213

Courrier et licences : LETOCART Lucien Lucien.letocart@feuerwehr-eupen.be

Bellmerin, 50 à 4700 EUPEN ☎ 0477/ 625 710

22 ECURIE BAUDOUIIN VISETOISE (N° Entreprise: 408 265 179)

Présidente, secrétaire, licences et courrier : FRANKENNE_Jennifer - jenniferfrankenne@hotmail.fr

Rue de Liège, 137, à - 4041 - VOTTEM ☎ 0474/ 40 68 18

24 HESBAYE MOTOR CLUB www.hesbayemotorclub.be(N° Entreprise: 420 948 029)

Président, licences et courrier : RAVET_Jacques - ecuriehesbaye@gmail.com

Rue des Sources, 4A, à 4280 - HANNUT - ☎ 0475/ 81 38 75

Secrétaire : MUSICK Fabienne - ecuriehesbaye@gmail.com

Rue des Sources, 4A, à 4280 - HANNUT

25 RACING CARS ORGANISATION (N° Entreprise: 470 071 403)

Président, licences et courrier : DEMAÏN Marc - black-cat@skynet.be

Clos de Haute Fecher, 12, à 4630 - SOUMAGNE - ☎&☎04/ 377 55 48 ☎ 0475/ 74 27 40

Secrétaire : DEHAYE Ingrid - delenn@skynet.be

Clos de Haute Fecher, 12, à 4630 - SOUMAGNE ☎&☎04/ 377 55 48

26 EQUIPE MOTOCYCLISTE de SECURITE (N° Entreprise: 823 263 447)

Président : SCHVARCZ André - andremoto@msn.com

Rue de Bodegnée, 15 à 4470 - SAINT-GEORGES - ☎ 0477/38 50 75

Secrétaire et courrier : LESAGE Jean ems.courriel@hotmail.be

Rue du Château de Micheroux, 3 à 4630 - SOUMAGNE ☎ 0496/86 63 62

Licences : TARGNION Yves - targnion_yves@voo.be

Nouvelle Route, 45 à 4432 XHENDREMAEL ☎ 0479/86 08 66

27 KARTING CLUB FRANCORCHAMPS (N° Entreprise: 443 414 219)

Président et licences: BOUMAL Alain - alain.boumal@skynet.be

Rue du Haut Balmoral, 65 à 4845 - JALHAY - ☎&☎087/ 47 51 15

Secrétaire et courrier : OLJNYK Georges - oljnykgeorges@gmail.com

Rue des Tendeurs, 91 à 4100 SERAING - ☎ 04/ 330 96 73 ☎ 0475/641 673

28 MARCHIN AUTOMOBILE CLUB (N° Entreprise : 419 801 845)

Président : LEGRAND Jean Marc - legrandjm@skynet.be

Rue Petit Bois, 32, à 4500 TIHANGE - ☎ 0495/85 00 38

Secrétaire, licences et courrier: Giovanni SGHERZI - giovanni.sgherzi@gmail.com

Effe, 15 à 4570 MARCHIN - ☎ 085/ 21 32 52 - ☎ 0497/22.40.29

29 MOTOR CLUB HANNUTOIS www.motorclubhannutois.be (Enterprise: 415 025 188)

Président : JAMOUL_Eric - eric.jamoul@skynet.be

Chaussée de Tongres, 91 à 4451 - VOROUX- LEZ- LIERS - ☎ 0495/873 894

Secrétaire et courrier : JADOT Joseph - jadotjoseph@gmail.com

Rue Neuve, 135, à 4860 - PEPINSTER - ☎ 087/ 70 37 21 - ☎ 0471/ 205 702

Licences : JAMOUL Dany dany.jamoul@skynet.be

Rue de Lens-Saint-Servais, 20A, 4280 - ABOLENS ☎019/ 58 87 07 - ☎ 0499/ 354 059

30 ECURIE LES VOLANTS (N° Entreprise : 418 113 550)

Président : DELINCE Louis - stebelou@hotmail.com

Rue Tige d'Ochain, 11, à 4560 - CLAVIER - ☎ 0497/45 36 13

Secrétaire, licences et courrier : GEILENKIRCHEN Noël seat@teledisnet.be

Rue du Gonhy,28 4100 SERAING 0496/58 17 00

Chapitre VIII C - C.S.A.P. Liège

31 ROYAL MOTOR CLUB DE HUY (N° Entreprise: 409 829 057)

Président et licences : ROCOUR Olivier ✉ president@motorclub-huy.be

Quai d'Autrebande, 7, à 4500 - HUY - ☎ 0473/ 57 03 62

Secrétaire et courrier : RISAC Yves - ✉ info@motorclub-huy.be

Quai d'Autrebande, 7, à 4500 - HUY - ☎ 0479/ 99 36 03

32 ROYAL RACING CAR MOSAN www.racingcarmosan.be (N° Entreprise: 409 464 417)

Président et licences: LISSENS Dany - ✉ cridalissens@gmail.com

Pré des Dames, 85, à 5300 - ANDENNE - ☎ 0495/ 90 04 15

Secrétaire et courrier: DAMOISEAUX Jean Pierre - ✉ racing.car.mosan@skynet.be

Chaussée de Tirlemont, 211 à 4520 VINALMONT - ☎: 085/ 21 13 62 - ☎ 0473/ 34 58 43

33 NAZCA ORGANISATION (N° Entreprise: 898 692 627)

Président, licences et courrier : DUPONT Guy - ✉ g-dupont@live.be

Bonnier du Chêne, 39 à 4041 Vottem - ☎ 0496/35 94 58

Secrétaire : de BONHOME Thierry ✉ thierry.debonhome@hotmail.com

Chemin des Pierris, 1 à 4970 FRANCORCHAMPS ☎ 0473/89 28 74

34 COUPE DES SOURCES (N° Entreprise: 828 389 304)

Président, licences et courrier : COLLARD Pascal - ✉ pascal.collard@startpeople.be

Bld Chapman, 3, à 4900 - SPA - ☎: 087/ 77 39 57 ☎ 0476/95 72 85 -

Secrétaire : NOKIN Michelle ✉ michelle.collard@hotmail.com

Bld Chapman 3, à 4900 SPA ☎: 087/ 77 39 57 ☎ 0472/99 55 73

36 ROYAL AUTOMOBILE CLUB DE SPA (N° Entreprise : 406 689 920)

Président : DE THIER Vincent ✉ info@racspa.be

Chauveheid, 48, à 4987 - CHEVRON ☎: 087/ 79 50 00

Secrétaire : MALMENDIER Jean-Paul ✉ info@racspa.be

Rue Pré de Lys, 6, à 4910 - THEUX

Licences : DELETTRE Pierre ✉ info@racspa.be

Rue Jules Feller, 1, 4800 - ENSIVAL ☎087/ 795 000

Courrier : Royal Automobile Club de Spa ✉ info@racspa.be

Rue Jules Feller, 1, 4800 - ENSIVAL ☎087/ 795 000

37 ECURIE du MAQUISARD (N° Entreprise : 843 613 453)

Président et courrier : VANDEVORST Robert - ✉ robert.vandevorst@skynet.be

Rue des 600 Franchimontois, 10, à 4910 - THEUX - ☎ 0495/20 90 45

Secrétaire : MINGELS Elisabeth - ✉ ecuriemaquisard@hotmail.be

Avenue Félix Deblon, 121, à 4910 THEUX - ☎ 0475/ 91 30 27

Licences: BERNARD Christian - ✉ chris@dalis.be

Rue des Vennes, 82, à 4020 - LIEGE ☎ 0475/ 95 18 04

CHAMPIONNATS DE LA C.S.A.P. LIEGE- Voir R.O.I. de la C.S.A.P. liège sur le site www.csap-liege.be

Des championnats provinciaux sont établis pour les disciplines suivantes : course de côte, montée historique (challenge de la Principauté), rallye, rallye-sprint, slalom

Seront reprises toutes les épreuves inscrites au championnat liégeois et figurant dans les calendriers ci-dessous.

Il sera comptabilisé au maximum le nombre de résultats suivants repris ci-après :

De 2 à 5 épreuves organisées : N - 1

De 6 à 9 épreuves organisées : N - 2

De 10 à 13 épreuves organisées : N - 3

En rallye, un coefficient de 0,75 sera appliqué aux épreuves de type B-SHORT.

Il faudra un **minimum de 50 % des résultats arrondi à l'unité supérieure** pour être repris au classement final du championnat et ce dans l'ensemble des disciplines.

Les pilotes licenciés de la C.S.A.P. LIEGE marquent les points en fonction des différents modes de comptages liés aux disciplines et de leurs places effectives aux divers classements de l'épreuve.

Championnats et calendrier (dates à vérifier sur le site de la C.S.A.P. Liège - www.csap-liege.be)

Course de Côte

21 & 22/04	Course de côte de Sy	M.C. Hannutois	Lg29	F.W.B.	H/Demo
1/07	Course de côte de Trasenster	A.C. Trooz	Lg 03		
2/09	Mémorial Y. Feilner à Richelle	Ec. Baudouin Visétoise	Lg22	F.W.B.	
9/09	Course de côte de Houyet	Ecurie Bayard	Na 03	F.W.B.	

Course de Côte : HILLCLIMB CHALLENGE RALLY 2018

Condition participation pilote

Être détenteur d'une licence ASAF délivrée par la C.S.A.P. Liège.

Conditions participation véhicule

1. Véhicules conformes aux divisions 1, 2, 3, 4 et PH de la discipline rallye.
2. Véhicules en ordre de carnet ASAF, d'immatriculation et d'assurance.
Le concurrent produira, à chaque course, les documents en ordre de validité du véhicule inscrit.

Déroulement du challenge lors des épreuves

1. Deux challenges seront organisés suivant le tableau ci-dessous.
2. Les concurrents seront inscrits dans les classes traditionnelles des divisions 1, 2 et 3 de la discipline course de côte (voir tableau).
3. Les concurrents seront classés dans le classement général et par classe de l'épreuve.
4. Les concurrents seront également classés dans deux classements distincts qui seront réservés aux participants des challenges.
5. Pour l'établissement du classement du challenge, un coefficient sera appliqué suivant la classe (voir tableau).
6. Une coupe sera remise aux 3 premiers de chaque challenge.
7. Les pneus Racing seront autorisés dans certaines classes (voir tableau).
8. La participation au challenge est gratuite et sera enregistrée via le bulletin d'engagement.

Déroulement du challenge au cours de la saison

1. Des points seront attribués lors de chaque épreuve par rapport au classement général du challenge.
2. Chaque concurrent se verra attribuer 100 points diminués de sa position au classement général du challenge de l'épreuve. (1er=99, 2ème=98, 3ème=97, ...)
3. Le challenge se déroule au cumul des résultats des épreuves comptant pour le championnat liégeois (Sy, Trasanster, Richelle et Houyet) moins un résultat ou absence (N-1).
Il faudra un minimum de 2 résultats pour être classé.
4. Des prix seront remis en fin d'année, constitués d'engagements gratuits pour des épreuves rallye ou rallye sprint pour la saison 2019. Ces engagements seront nominatifs et ne pourront être cédés.
La présence lors de la remise des prix de la C.S.A.P. Liège est indispensable pour y avoir droit.
5. Un représentant de la commission sera présent lors de chaque épreuve.
6. En cas de litige ou réclamation, le conseil d'administration de la CSAP Liège tranchera. Cette réclamation devra parvenir par courriel au secrétariat de la CSAP Liège, jadotjoseph@gmail.com

Pour tout renseignement, contacter Jérôme Jadot

Tableau

<u>Catégorie Course de Côte</u>	<u>Catégorie Rallye</u>	<u>Pneus Racing</u>	<u>Coefficien</u>
--	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------

Challenge 1

1-1 (de 0cc à 1400cc)	1-1	non autorisés	0,938
1-2 (au delà de 1400cc à 1600cc)	1-2 + de 1400cc à 1600cc	non autorisés	0,968
1-3 (au delà de 1600cc à 2000cc)	1-2 + de 1600cc à 2000cc	non autorisés	0,968
1-4 (au delà de 2000cc)	1-3	non autorisés	1
2-5 (de 0cc à 1400cc)	2-4 / 3-8 et PH16 de 0cc à 1400cc	non autorisés	1
2-6 (au delà de 1400cc à 1600cc)	2-5 / 3-9 et PH16 + de 1400cc à 1600cc	non autorisés	1,023
2-7 (au delà de 1600cc à 2000cc)	2-6 / 3-10 et PH17	non autorisés	1,059
2-8 (au delà de 2000cc)	2-7 / 4-15 / 3-11 et PH18	non autorisés	1,072

Challenge 2

3-9 (de 0cc à 1150cc)	4-12 de 0cc à 1150cc et PHSR de 0cc à 1150cc	autorisés	0,964
3-10 (au delà de 1150cc à 1400cc)	4-12 + de 1150cc à 1400cc et PHSR + de 1150cc à 1400cc	autorisés	0,964
3-11 (au delà de 1400cc à 1600cc)	4-12 + de 1400cc à 1600cc et PHSR + de 1400cc à 1600cc	autorisés	0,964
3-12 (au delà de 1600cc à 2000cc)	4-13 et PHSR + de 1600cc à 2000cc	autorisés	1
3-13 (au delà de 2000cc)	4-14 et PHSR + de 2000cc	autorisés	1,039

Les voitures des groupes VR1, VR2, VR3 et VR4 en pneus conventionnels seront versées dans les classes 5 à 8 suivant leur cylindrée et le coefficient turbo éventuel.

Les voitures des groupes VR4 (pneus racings), VR5, S1600, S2000 et WRC seront versées dans les classes 9 à 13 suivant leur cylindrée et le coefficient turbo éventuel.

Coefficient de cylindrée : essence atmo/1 ; essence turbo/1,7 ; diesel/0,7 ; diesel turbo/1

Montées Historiques (Challenge de la Principauté si M.O.)

29/04	M.H. + M.Or	Richelle *	Ec. Baud. Visétoise	Lg22
27/05	M.H. + M.Or	Forêt-Trooz *	Ecurie Maquisard	Lg37
12/08	M.H. + M.Or	Maquisard *	Ecurie Maquisard	Lg37
16/09	M.H. + M.O.	La Petite Suisse	Auto Sport Rally Team	Lg02

Hors championnat Principauté

30/07	Sprint historique de Saive *		Ec. Baud. Visétoise	Lg22
24/09	M.H. Trôs-Marets		M. H. Trôs-Marets	Lg05

Règlement « Challenge de la Principauté » 2018

1. **La C.S.A.P. Liège organise un challenge reprenant les Montées et Sprints en Or organisés dans le cadre des montées historiques sous son égide, et dénommé : « Challenge de la Principauté ».**
2. Toutes les épreuves réunies sous ce vocable et organisées sous l'égide de la CSAPL sont reprises au Challenge, sauf si un organisateur fait une demande contradictoire expresse.
3. Les Sprints et Montées en Or devront être organisés conformément à l'Art 2 du Règlement particulier Montées/Sprints historiques – Montées/Sprints en Or de l'ASAF.
 - 3.1. En vertu de l'Art 2.1.1. du dit règlement, les véhicules (conformes au R.P. Rallyes-Division « Prov'Historic ») seront répartis en 5 classes :
 - **A** : de 0 à 1300 cc ;
 - **B** : de 1301 à 1600 cc ;
 - **C** : de 1601 à 2000 cc ;
 - **D** : + de 2000 cc ;
 - **S/R** : véhicules historiques répondant aux normes de la Div 4 « Rallye », toutes classes confondues.
 - 3.2. Application de coefficients égalisateurs en fonction de la motorisation (Wankel, Turbo, TD,...) et du mode de propulsion (4x4), dans les classes **A, B, C, et D** pour déterminer la classe de cylindrée.
 - 3.3. Application de **coefficients d'âge**, pour pondérer les performances, dans toutes les classes.
 En classes **A, B, C, et D**, les **coefficients d'âge** seront basés sur l'année d'homologation par la FIA, du modèle motorisé comme celui présenté. A défaut d'homologation FIA, l'année prise en considération pour déterminer le coefficient sera celle de la **première année de fabrication** du modèle ainsi motorisé.
 En **classe S/R** (toutes cylindrées confondues), l'année de base servant au calcul du coefficient, sera celle de la **fin de la période** de référence, **majorée de 5** unités (soit, **1996** en 2017).
 En effet, des moteurs de substitution "hors période" y sont acceptables et aucune limitation d'âge du moteur et/ou de la culasse implantés n'y est appliquée.
L'année pivot, pour le calcul de ces coefficients est l'année **1980** pour laquelle il s'établit à "**1**".
En classes A, B, C et D, le coefficient descendra de **0,003 point par année** pour les voitures d'avant 1980 et augmentera de la même valeur, par année, pour celles d'après 1980.
Exemples :
 - Début de mise en production ou homologation FIA : **1991** (maximum possible)
 - Calcul du coefficient : $1^* + (11 \times 0.003) = \mathbf{1.033}$
 *1, étant le coefficient de l'année 1980**En classe S/R**, le coefficient à appliquer est :
 - Année de base du calcul = celle de fin de période de référence (1991) **+ 5** ans, soit **1996**
 - Calcul du coefficient : $1^* + (16 \times 0.003) = \mathbf{1.048}$
 *1, étant le coefficient de l'année 1980
 - 3.4. Les concurrents de la classe **S/R** (toutes cylindrées confondues) seront tous affectés du coefficient d'ancienneté le plus élevé (soit celui correspondant à l'année en cours, moins 20 ans) majoré de 0,003. Soit, pour l'année 2014, un coefficient de 1,045 (1,042 pour 1994 + 0,003).
 - 3.5. A l'issue d'un(e) Montée/Sprint en Or, un seul classement général sera établi, incluant également la classe **S/R**. Des classements par classe seront également établis.
 - 3.6. Il est loisible à chaque organisateur d'organiser, ou pas, une Superfinale et un « Final Three » pour l'établissement du classement final d'un(e) Montée/Sprint en Or.
4. Pour être classé, un concurrent devra avoir été classé à la moitié des épreuves reprises au Challenge et effectivement organisées. Si le nombre d'épreuves est impair, ce nombre sera arrondi à l'unité supérieure. Voir R.O.I.
5. Nombre d'épreuves retenues pour le résultat final du Challenge et attribution des points : voir R.O.I. de la C.S.A.P. Liège
 - 5.1. Tableau des points attribués au général et aux classes : voir attribution des points en course de côte.
 - 5.2. Pour le classement général, les points acquis au général et à la classe seront cumulés.
 - 5.3. Pour le classement des classes, seuls seront repris les points acquis au classement par classes.

Chapitre VIII C - C.S.A.P. Liège

6. Dotation.

Des coupes ou trophées récompenseront :

- les trois premiers du classement général ;
- les trois premiers de chaque classe, à condition qu'au moins cinq pilotes y soient classés. Dans le cas contraire, seul le vainqueur de la classe sera récompensé.

Championnat et calendrier – Rallye

17 & 18/02	Boucles Claviéroises	Ecurie Les Volants	Lg30	F.W.B. + OPEN	H/Demo
10 & 11/03	Rallye de Hannut	Hesbaye Motor Club	Lg24	F.W.B. + OPEN	H/Demo
7 & 8/04	Rallye de Trois-Ponts	R.C. Organisation	Lg25	P. + OPEN	
22 & 23/09	Critérium J.L. Dumont	Ecurie Hesbaye	Lg18	F.W.B. + OPEN	H/Demo
20 & 21/10	J.M.C. Rallye	Jalhay Motor Club	Lg10	P.	
24 & 25/11	Rallye des Crêtes	Ecurie Chawresse	Lg16	P.	

Championnat et calendrier – Rallye-Sprint

26 & 27/05	Rallye-sprint A.S.R.T.	Auto Sport Rally Team	Lg02		H/Demo
9 & 10/06	Rallye-sprint Winning	The Winning Team	Lg11	F.W.B.	H/Demo
11 & 12/08	Rallye-sprint Conduzien	Automobile Club de Namur	NA14	F.W.B.	H/Demo
25 & 26/08	Rallye-sprint Micky	Ecurie Les Volants	Lg30	P. + OPEN + obs. ASAF	H/Demo
11 & 12/11	Rallye-sprint Villersois	M. C. Hannutois	Lg29	F.W.B.	

Le texte suivant est d'application pour toutes les épreuves reprises aux calendriers de la CSAP Liège « **Rallye et Rallye-sprint** ». Ce texte vient en complément de la réglementation ASAF.

Notes aux équipages des 2 disciplines.

Le paiement du droit d'engagement se fera UNIQUEMENT par virement bancaire pour **un seul équipage** (le dépôt d'argent est donc, interdit).

Le virement précisera clairement le(s) nom(s) des membres de l'équipage.

Pour rappel : le premier pilote est considéré comme étant le concurrent, donc le seul ayant droit sur l'engagement, quelle que soit l'origine du virement des droits de participations.

En cas de non-respect de cette procédure, l'équipage concerné perdra le bénéfice de son engagement. Il sera remboursé et devra repayer dans les formes pour être enregistré !

Dorénavant, toute modification importante des renseignements mentionnés au bulletin d'engagement (nouveau copilote, modifications des renseignements concernant le véhicule) nécessitera le remplacement de celui-ci, par le concurrent, au plus tard lors du contrôle des documents. L'organisateur transcrira les références de l'engagement sur le nouveau document mais conservera l'ancien en annexe au même titre que les documents d'épreuves.

Ces dispositions sont d'application dès l'ouverture de la période d'engagement.

Le constat de la régularité de la procédure est de la compétence de la CSAP Liège.

L'organisateur qui contreviendrait à un de ces points se verra appliquer par la CSAP Liège une amende administrative de **300 €** par concurrent.

Pour rappel des Prescriptions Sportives :

- **En rallyes-sprints, le départ de la dernière boucle, pour le premier concurrent se trouvant sur la ligne, ne pourra avoir lieu au-delà de 18h00. (RPRS ASAF Art.6.2)**
- **Dans les rallyes, le départ du 1^{er} concurrent dans la 1^{ère} E.C. pour sa dernière boucle ne pourra avoir lieu après 17h00. (RPR ASAF Art. 1.1.7)**
- Il est souhaitable que la proclamation des résultats se déroulant un dimanche ou un jour férié (non samedi) **ne débute pas après 22 heures 30**.

Championnat et calendrier – Slalom

21/05	Slalom d'Abolens	M.C. Hannutois	Lg29	F.W.B.
24/06	Slalom des Cahottes	Ec. Baud.Visétoise	Lg22	F.W.B.
8/08	Slalom de Dommartin	M.C. Hannutois	Lg29	F.W.B.
15/08	Slalom de Hannut	Ecurie Hesbaye	Lg 18	F.W.B.